

262.91  
A28  
no23  
1948

PONTIFICAUX

N° 23

# DE LA PHILOSOPHIE AUX FINANCES Pie XII

RÔLE DE LA PHILOSOPHIE

*(21 novembre 1946)*

PRINCIPES CHRÉTIENS  
DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

*(7 mars 1948)*

FONDEMENTS DU DROIT PRIVÉ

*(20 mai 1948)*

CONTRE L'ÉGOÏSME NATIONAL

*(9 septembre 1948)*

LES FINANCES PUBLIQUES

*(2 octobre 1948)*

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTRÉAL

ÉCOLE NORMALE CHAMPAGNA

# ACTES PONTIFICAUX



## PREMIÈRE SÉRIE

1. **Encycliques** : « **Vix pervenit** » sur les contrats (Benoît XIV); « **Acerbo nimis** » sur l'enseignement de la doctrine chrétienne (Pie X). — 15 sous.
2. **Action féminine** (Pie XII). — 15 sous.
3. **Syndicats et œuvres économique-sociales** (Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). — 15 sous.
4. **Le Règne du Christ** (Pie X). Encycliques: *E supremi apostolatus* sur la restauration dans le Christ; *Il fermo proposito* sur l'Action catholique. — 15 sous.
5. **Autour du Consistoire** (Pie XII). — Message de Noël; Allocution au Consistoire secret; Allocutions aux nouveaux cardinaux. — 15 sous.
6. **Encyclique « Orientales Omnes »** sur l'Église ruthène (Pie XII). — 15 sous.
7. **La Question sociale** (Léon XIII, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). — 10 sous.

## DEUXIÈME SÉRIE

8. **L'Apostolat de la Prière** (Pie XII). — Lettre et radio-messages. — 10 sous.
9. **Groupements de jeunes** (Pie XII). — Formations sportives; J. O. C.; Scoutisme. — 10 sous.
10. **Les grandes directives** (Pie XII). — La famine; L'Église face à la situation présente; La voix de la conscience (Noël 1946). — 10 sous.
11. **Au service de l'enfance** (Pie XII). — L'Œuvre de la Sainte-Enfance; Pour les enfants indigents; Devoirs et droits des instituteurs. — 10 sous.
12. **Théâtre, cinéma, radio, presse** (Pie XII). — 10 sous.
13. **Pour un monde nouveau** (Pie XII). — Le relèvement du prolétariat; La question agricole. — 10 sous.
14. **Encyclique « Fulgens radiatur »** sur saint Benoît (Pie XII). — 10 sous.
15. **La Profession médicale** (Pie XII). — Norme de la morale chrétienne; Le bon Samaritain; Responsabilité du médecin; Mission des médecins-dentistes. — 15 sous.

BX  
850  
A28  
no 23  
1948

# ACTES PONTIFICAUX

N° 23

---

## De la philosophie aux finances

Pie XII

---

### Rôle de la philosophie <sup>1</sup>

(21 novembre 1946)

Professeurs et artisans éminents de la plus noble et de la plus haute discipline humaine, c'est avec une joie toute particulière que Nous vous voyons rassemblés devant Nous, à l'issue de votre Congrès international de philosophie, pour lequel vous vous êtes réunis de toutes parts dans la Ville Éternelle, et où vous avez discuté quelques-uns des grands problèmes qui se posent aujourd'hui à la pensée humaine.

Il Nous semble qu'une affinité spéciale unit votre labeur assidu et Notre mission apostolique, affinité qui vous rapproche davantage de Nous et qui Nous rend plus agréable de Nous entretenir avec vous.

Pour Notre part, Nous avons reçu du Christ la mission d'annoncer au monde la vérité, d'aider les nations à la connaître, à l'aimer et à la mettre en pratique, d'en assurer la diffusion pacifique jusqu'aux confins de la terre, par delà toute frontière nationale. De votre côté, c'est par un libre choix, par l'amour qui s'est allumé dans vos cœurs pour la connaissance des vérités naturelles, que vous vous êtes appliqués à scruter les principes suprêmes du vrai, dans le champ propre de la raison; vous n'avez pas recherché là un exercice stérile de l'esprit, mais vous avez profondément ressenti l'urgente nécessité d'éclairer pour vous-mêmes et pour les autres les normes suprêmes qui régissent l'univers visible, dominent la matière et fournissent un fondement stable à la vie.

---

1. Discours aux participants du Congrès international de Philosophie.

Votre présence à Rome revêt aujourd'hui une signification particulière: c'est de Rome que se diffuse, depuis près de deux millénaires, le message nouveau que le Christ, héraut divin, a apporté sur la terre; c'est de Rome que partent, comme d'un foyer de lumière, les rayons de la vérité naturelle et surnaturelle, rationnelle et révélée. Votre présence dans la Ville Éternelle et en ce Palais Apostolique témoigne à quel point vous êtes persuadés qu'il faut dégager les intérêts humains des contingences fugaces du monde et libérer la pensée des sollicitudes matérielles qui menacent de l'engourdir et d'entraver son élan vers les sphères plus hautes: là, toute chose se colore d'éternité et là s'épanouit avec vigueur et puissance l'aspiration vers une synthèse plus intégrale, plus harmonieuse et plus unitaire de la vie individuelle et sociale. Cette élévation graduelle des âmes et des consciences, cette sublimation des tendances humaines vers de nobles idéaux, ne sont-elles pas surtout le fruit de la discipline que vous cultivez et à laquelle vous consacrez les meilleures ressources de votre intelligence et la sagacité de votre jugement? Déjà, au témoignage d'Aristide (*Orat.*, 46, éd. Dindorf, Leipzig, 1829, vol. II, p. 408), Platon définissait les philosophes comme ceux qui, en abstrayant des choses matérielles, s'élèvent à la contemplation des idées.

Depuis les premières origines de la spéculation rationnelle, depuis le moment où les hommes se mirent à réfléchir sur l'univers qui les entoure et sur le monde qui leur est intérieur, le philosophe ne s'est jamais contenté d'observer la surface visible des choses qui tombent immédiatement sous les sens; il s'est toujours efforcé, au contraire, de briser l'enveloppe extérieure des choses, d'en pénétrer l'âme, d'en connaître l'essence, d'en deviner la nature et la constitution intime, jusqu'à s'en former un concept abstrait sur la base des particularités contingentes, et à leur donner comme une existence spirituelle dans sa pensée. De cette façon, tandis qu'elle spiritualise et ennoblit le réel, la philosophie découvre aussi ce qui se cache de plus rationnel dans le réel lui-même, ce qui demeure voilé et inaccessible à l'appréhension des sens, pour s'arrêter à l'objet spécifiquement propre de l'esprit et l'embrasser dans une vision large et compréhensive.

Elle ne se borne pas à dépouiller, pour ainsi dire, toutes les choses de leur concrétude matérielle, mais elle les inonde aussi de la lumière de son universalité. L'esprit humain ne peut se contenter des apparences, s'arrêter aux phénomènes ou se

reposer dans la contemplation morcelée et fragmentaire des éléments de l'univers, tant qu'il n'en voit pas les liens, qu'il n'en discerne les causes et les effets, qu'il n'en découvre les principes de gouvernement, de connexion, de subordination et de coordination, dans un ensemble complet harmonieusement unifié. Personne ne songe à méconnaître ou à mettre en doute la valeur des analyses dont le progrès moderne est si largement tributaire. Mais peut-on nier qu'à l'heure présente il faille surtout viser à la synthèse? Ne perçoit-on pas dès maintenant le danger que court la science moderne, qui est et doit être l'animatrice et la régulatrice de la civilisation, et qui, aujourd'hui, déchoit et se perd dans l'émiettement, le rétrécissement, par la prédominance exagérée de la spécialisation?

Regardez la jeunesse actuelle, Messieurs. Elle tourne avec anxiété les yeux vers vous, parce qu'elle sait qu'elle a le droit d'attendre de vous plus que tant d'autres. Elle aspire à de hautes pensées, à une synthèse intellectuelle qui donne un sens et une orientation à toute sa vie. Après avoir dû subir ces dernières années d'indicibles horreurs, la génération montante éprouve l'intense besoin d'une conception et d'une doctrine claire, fortement et solidement enracinée dans le spirituel, sous peine de tomber dans un matérialisme étroit, dans la recherche de réussites purement techniques, ou de sombrer dans le découragement et l'inaction.

L'homme qui vit dans l'inquiétude et l'angoisse peut être pendant un moment distrait par la vue et l'étude de théories érudites et ingénieuses; divertissement d'un instant, tel un songe dans un sommeil agité, si la construction, aussi habile et apparemment équilibrée soit-elle, ne repose pas sur le roc. En fin de compte, il n'aura pas une seule réponse définitive et satisfaisante à ces questions: quel est le sens de la vie, le sens de la souffrance, le sens de la mort? Il conservera l'impression, par trop réelle, que le sol lui manque sous les pieds. Mais quelle réponse peut donner la philosophie, si elle ne se fonde pas elle-même sur l'absolu, sur un Dieu personnel, principe et fin de toutes choses?

Une explication purement déterminée et matérialiste de l'être et de l'histoire, inconciliable avec les vérités les plus élémentaires de la psychologie, de la morale et de l'histoire, ne pourrait satisfaire l'homme, ni lui donner le bonheur et la paix.

Au cours de votre Congrès, on a parlé de l'existentialisme, comme de la « philosophie de l'échec », et de deux de ses consé-

quences: d'une « opposition à l'intellectualisme par un irrationalisme pessimiste », et d'autre part d'un « volontarisme religieux ». Philosophie de l'échec: c'est-à-dire livrée au « délaissement <sup>1</sup> » au « Geworfensein », à l'abandon de l'homme dans le tourbillon cosmique, après que la raison eut failli à sa tâche, après qu'elle eut en vain cherché la vérité absolue, le fondement stable, sur lequel elle puisse solidement édifier la vie. Nous n'avons pas l'intention d'examiner ici la position existentialiste. Mais Nous demandons: reste-t-il à la philosophie une autre issue que le désespoir, si elle ne résout pas ses problèmes en affirmant Dieu, l'éternité et l'immortalité personnelle? Nous pensons que les faits des dix dernières années donnent une réponse suffisamment claire aux questions auxquelles Nous venons de faire allusion! La *philosophia perennis* ne court aucun danger de sombrer dans un « irrationalisme pessimiste », pas plus que dans un « volontarisme religieux » qui serait en réaction contre un intellectualisme unilatéral. Elle ne peut être ni l'un ni l'autre, ni volontarisme ni intellectualisme unilatéral, parce que, en prenant Dieu comme clef de voûte de sa pensée, elle réalise nécessairement l'union de ce qui est sain dans ces deux attitudes, à savoir l'union d'une connaissance claire et d'une volonté forte qui découle de cette connaissance.

En vérité, on ne peut concevoir une volonté ferme dans toutes les vicissitudes de la vie, qui ne jaillirait pas d'une profonde conviction intellectuelle. Aussi perdrait-il toute valeur le précieux capital des traditions vénérables, dont la Rome classique et surtout la Rome chrétienne est plus riche qu'aucun autre centre de culture dans le monde entier, si le fondement intellectuel, à savoir les doctrines religieuses et morales dont découlent ces traditions, s'évanouissait misérablement. C'est dans l'affirmation inconditionnée d'un Dieu personnel, — affirmation qui appartient en propre à la vraie philosophie, — que toutes choses trouvent leur explication et leur consistance.

C'est pourquoi cette philosophie n'est pas seulement une science de la pensée, mais aussi une science de la vie. Elle enseigne à l'homme quels sont les principes d'action les plus conformes à sa stature spirituelle et rationnelle, quels sont les devoirs qui découlent de sa position spéciale et privilégiée parmi d'autres êtres qui lui sont inférieurs, quelle est enfin la mission qu'il est appelé à remplir et à laquelle il est obligé de

---

1. En français dans le texte.

subordonner toute son activité concrète. Elle accomplit ces hautes tâches moralisatrices, tant dans la vie intellectuelle que dans la vie sociale, jetant partout les germes féconds des idées qui attirent les esprits, corrigeant les déviations et montrant le chemin parfois malaisé d'un progrès personnel et collectif, qui ne soit pas le vain éclat de l'avancement technique, mais l'amélioration substantielle, à la fois morale et juridique, de l'humanité.

Messieurs, votre Congrès qui se termine aujourd'hui, et auquel ont pris part des savants éminents de langues et de nations différentes, prouve que les représentants de la pensée philosophique sont animés du généreux propos de collaborer, par la plume et par la parole, à l'extinction des haines, à la réconciliation des peuples, à la consolidation de la paix. Éveillez les jeunes générations aux sentiments de vraie humanité. Que tout ce qui a visage humain soit sacré pour les jeunes : sacrée la famille; sacrés tout peuple et toute nation, comme leur est sacré leur propre peuple et leur propre nation. Que leur esprit soit fixé en Dieu, le Père commun de tous, en qui la philosophie trouve son but sublime et sa plus haute justification.

Nous vous remercions de votre présence et Nous suivons vos travaux avec confiance dans la vérité et dans le bien. Sur vos labeurs, sur le développement intérieur de votre esprit, sur vos intentions et vos désirs sains, sur vos familles, sur tous ceux qui entendront votre parole, fruit d'une recherche persévérante et sévère, Nous invoquons toutes les faveurs célestes, qui dirigeront votre pensée et votre vie vers les buts marqués dans le dessein secret de la vérité et de l'amour divin. Et, comme gage des grâces les plus abondantes, Nous vous donnons de grand cœur, à vous et à toutes les personnes qui vous sont chères, Notre Bénédiction apostolique.

# Principes chrétiens dans l'économie nationale <sup>1</sup>

(7 mars 1948)

Le désir que vous avez exprimé d'être reçus par Nous et d'écouter Notre parole Nous a causé une vive satisfaction, illustres membres du « Congrès de politique des échanges internationaux », car il est un clair témoignage de la haute idée que vous vous faites de l'objet assigné à vos travaux et à vos délibérations. Ce que vous attendez de Nous, ce ne sont certainement pas des conseils d'ordre purement technique, que votre compétence rendrait superflus, mais plutôt quelques considérations sur l'aspect moral des problèmes qui occupent Notre esprit.

## DÉSORDRE ÉCONOMIQUE ET HARMONIE DE LA CRÉATION

Nul mieux que vous n'est à même de connaître et d'évaluer le contraste entre le désordre qui, depuis longtemps et en de nombreux pays, règne dans le domaine des échanges économiques et la loi d'ordre et d'harmonie que Dieu a imprimée au sein de la création tout entière. Les biens, dont l'échange devrait servir à établir et à maintenir l'équilibre économique parmi les nations, sont devenus un objet de spéculation politique, et non seulement les biens matériels, mais encore malheureusement l'homme lui-même, rabaissé dans tant de cas au niveau d'un article d'exploitation. Et nous assistons fréquemment hélas! au jeu d'une politique qui n'est qu'une course au pouvoir et à l'hégémonie. Ce qui existe, en dehors de cela, en fait de relations économiques parmi les peuples, n'est plus, à proprement parler, un échange dont le flux et le reflux apporteraient partout le bien-être, mais plutôt un afflux de biens qui, mis en mouvement par la charité chrétienne ou par un autre organisme bénévole plus ou moins désintéressé, va unilatéralement aux peuples nécessiteux. Malgré ces nobles efforts, nous sommes donc encore bien éloignés d'un état de choses normal, dans lequel les échanges internationaux sont, en même temps, le complément nécessaire de chaque économie nationale et le signe visible de sa prospérité. L'Italie ne se trouve pas, malheureusement, en meilleure condition que les autres nations; bien qu'on doive volontiers reconnaître qu'elle a déjà fait beaucoup en peu de temps dans

---

1. Discours aux membres du Congrès des échanges internationaux.

le domaine de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des services ferroviaires pour assainir un état de choses qui apparaissait au début désastreux. C'est pourquoi Nous avons à cœur de vous montrer combien Nous apprécions les difficultés et l'importance de votre action.

#### DÉSARROI DES IDÉES DIRECTRICES

Ces difficultés ne seraient pas aussi graves ni leur solution aussi ardue, s'il ne s'y ajoutait pas l'incertitude et le désaccord concernant les idées directrices. Les uns proposent un retour à l'économie mondiale, telle qu'elle existait au siècle dernier; les autres soutiennent l'union régionale, ou internationale, des économies individuelles. Les uns attendent la prospérité de tous les peuples d'un rétablissement du mécanisme du marché libre dans le monde entier; les autres, au contraire, n'espèrent plus rien d'un pareil automatisme et réclament une direction et une impulsion centrales de toute la vie économique, y compris la direction des forces de travail de l'homme.

Ce n'est pas Notre intention d'entrer dans l'examen du côté pratique de ces problèmes et de leur solution. Nous voudrions seulement attirer votre attention sur le fait que cette diamétrale diversité des opinions a des racines et des causes plus profondes que la simple considération de la réalité présente de l'économie. Ces causes sont, d'une part, un déplorable manque de réflexion, qui porte à se contenter d'un empirisme facile et superficiel; d'autre part, une véritable et intrinsèque divergence d'idées sur la question de savoir ce qu'est et doit être l'économie sociale, et comment l'homme doit la considérer et la traiter. Ici, précisément, les principes chrétiens de la vie sociale doivent dire leur mot, et un mot définitif, si les hommes veulent vraiment être chrétiens et se montrer tels dans toute leur activité.

#### PRINCIPES FONDAMENTAUX

Nous Nous bornerons cependant à mettre en relief quelques idées fondamentales:

1° Qui dit vie économique, dit vie sociale. *Le but* auquel elle tend par sa nature même et que les individus doivent également poursuivre dans les diverses formes de leur activité, c'est de *mettre d'une façon stable, à la portée de tous les membres de la société, les conditions matérielles requises pour le développement de leur vie culturelle et spirituelle*. Ici donc il n'est pas possible d'obtenir quelque résultat sans un ordre extérieur, sans des

normes sociales, qui visent à l'obtention durable de cette fin, et le recours à un automatisme magique est une chimère non moins vaine pour la vie économique que dans tout autre domaine de la vie en général.

2° *La vie économique*, vie sociale, est une vie d'hommes, et par conséquent elle ne peut se concevoir sans liberté. Mais cette liberté ne peut pas être la fascinante mais trompeuse formule, vieille de cent ans, c'est-à-dire d'une liberté purement négative, née de la volonté régulatrice de l'État; ce n'est pas non plus la pseudo-liberté de nos jours, qui consiste à se soumettre au commandement de gigantesques organisations. La vraie et saine liberté ne peut être que la liberté d'hommes qui, se sentant solidairement liés en vue du but objectif de l'économie sociale, sont en droit d'exiger que l'ordre social de l'économie, loin de porter la moindre atteinte à leur liberté dans le choix des moyens adaptés à ce but, la garantisse et la protège. Ceci vaut également pour tout genre de travail, indépendant ou dépendant, car, en regard de la fin de l'économie sociale, tout membre producteur est sujet et non pas objet de la vie économique.

3° *L'économie nationale*, en tant qu'économie d'un peuple incorporé dans l'unité de l'État, est elle-même une unité naturelle, qui requiert le développement le plus harmonieux possible de tous ses moyens de production, sur tout le territoire habité par le même peuple. En conséquence, les rapports économiques internationaux ont une fonction positive et nécessaire, certes, mais seulement subsidiaire. Le renversement de ce rapport a été l'une des grandes erreurs du passé, et la condition forcément subie aujourd'hui par un bon nombre de peuples pourrait facilement en favoriser le retour. Dans ces conjonctures, il serait peut-être opportun d'examiner si une union régionale de plusieurs économies nationales ne rendrait pas possible un développement plus efficace que dans le passé des forces particulières de production.

4° Mais surtout il est nécessaire que la victoire sur le funeste principe de l'utilité considérée comme base et règle du droit: que la victoire sur ces germes de conflit qui consistent en désaccords par trop aigus et parfois imposés par la coaction dans le domaine de la vie économique mondiale; que la victoire sur l'esprit de froid égoïsme, apporte cette *sincère solidarité juridique et économique*, qui est la *collaboration fraternelle*, suivant les principes de la loi divine, parmi les peuples, assurés de leur autonomie et de leur indépendance. La foi dans le Christ et l'obser-

vance de ses commandements d'amour pourront seules conduire à une si bienfaisante et si salutaire victoire.

Tels sont quelques principes fondamentaux qu'il Nous a semblé opportun de vous exposer. Nous voudrions omettre de parler de la fatale incohérence de ceux qui, tout en revendiquant pour leurs propres marchandises le libre trafic mondial, dénie à l'individu cette liberté naturelle. Nous voudrions également Nous abstenir de qualifier la conduite pratique de certains défenseurs du droit de propriété privée, lesquels, avec leur façon d'interpréter l'usage et le respect de la propriété elle-même, parviennent mieux que ses adversaires à ébranler cette institution si naturelle et si indispensable à la vie de l'humanité, et principalement de la famille.

Qu'il Nous suffise maintenant de conclure Notre discours par le vœu que dans les écoles professionnelles, comme aussi dans les Universités, soient inculqués comme il convient ces principes de la vie économique sociale. L'urgente nécessité de vaincre l'esprit matérialiste de notre temps, même dans le domaine économique, l'exige. Dans la mesure où vous contribuerez à faire germer et fructifier dans l'esprit de la jeunesse, et par là même dans celui des générations futures, ce sens spirituel et social, même en matière économique, vous coopérerez puissamment au progrès de votre chère patrie dans l'estime et dans l'amour du travail, dans la collaboration confiante de tous ses enfants, grâce à la réintégration de son économie au sein de l'économie internationale. Tel est, croyons-Nous, votre idéal. Nous prions Dieu de vous aider par sa grâce à le réaliser.



# Fondements du droit privé<sup>1</sup>

(20 mai 1948)

Soyez les bienvenus, Messieurs, car c'est une vraie joie pour Nous de vous voir réunis ici au vingtième anniversaire de l'« Institut international pour l'unification du droit privé ».

Après vingt ans passés dans un austère labeur, votre jubilé illumine d'un rayon de bienfaisante clarté la nuit épaisse qui enveloppe la situation présente de l'humanité, qui pèse sur notre civilisation occidentale et projette tout particulièrement son ombre obscure sur tout le domaine juridique.

Croyez-le bien, nul ne le sent plus profondément que l'Église qui se regarde à bon droit comme la mère de cette civilisation occidentale, de qui les peuples non seulement de l'Europe et de l'Amérique, mais de l'univers tout entier, ont reçu et reçoivent encore aujourd'hui l'impulsion.

C'est vous dire assez le vif intérêt que Nous avons pris à l'exposé de l'activité déployée jusqu'à présent par votre Institut. *Opus arduum*, certes! et qui fait honneur à l'intelligence, à la science et au labeur de ceux qui s'y sont dépensés. Nous ajoutons volontiers: œuvre aussi d'infatigable patience, de ténacité à poursuivre le but proposé, œuvre de tact prudent et délicat dans l'examen et l'évaluation des possibilités, si diverses suivant la capacité et les caractères propres à chaque peuple. Œuvre surtout d'imperturbable confiance dans le sens du droit et de la justice, inné au cœur de l'humanité. Quel témoignage tangible de la conviction que, sous l'inépuisable variété des formes, le droit présente un fond d'éléments juridiques communs!

Dieu merci! Nous ne demeurons pas en arrière et Nous accueillons avec un vif plaisir l'occasion que vous Nous offrez de manifester une fois de plus Notre propre confiance dans ce sens du droit et de la justice, profondément ancré dans la nature humaine, Notre propre conviction du fait de ce riche fond juridique, commun à tous les peuples. Puissiez-vous trouver dans cette déclaration du Chef de l'Église universelle un encouragement et un stimulant à poursuivre courageusement votre tâche!

On ne saurait, en effet, prétendre unifier le droit privé des peuples sans d'abord être convaincu de l'existence inéluctable et partout valide de ce droit. Et, d'autre part, comment pourrait-

---

1. Discours aux membres de l'Institut international pour l'unification du droit privé.

on être convaincu de son existence et de sa valeur universelle sans l'être du rayonnement nécessaire de la personnalité humaine sur les multiples relations des hommes entre eux, même et surtout dans le domaine des biens et des services? Ceux-là seuls qui ne veulent voir, dans l'individu, qu'une simple unité qui fait nombre avec une infinité d'autres tout aussi anonymes, qu'un simple élément d'une masse amorphe, d'un conglomerat qui est tout l'opposé d'une société quelconque peuvent se bercer de la vaine illusion de régler tous les rapports entre les hommes uniquement sur la base du droit public. Sans compter que le droit public lui-même s'effondre du jour où la personne cesse d'être considérée, avec tous ses attributs, comme l'origine et la fin de toute vie sociale.

Ces réflexions valent avant tout dans les questions du droit privé relatives à la propriété. C'est là le point central, le foyer autour duquel, par la force des choses, gravitent vos travaux. La reconnaissance de ce droit tient ferme ou croule avec la reconnaissance de la dignité personnelle de l'homme, avec la reconnaissance des droits et des devoirs imprescriptibles, inséparablement inhérents à la personnalité libre, qu'il a reçue de Dieu. Celui-là seulement qui refuse à l'homme cette dignité de personne libre, peut admettre la possibilité de substituer au droit à la propriété privée (et, par conséquent, à la propriété privée elle-même) on ne sait quel système d'assurances ou garanties légales de droit public. Pussions-nous ne pas voir se lever le jour où, sur ce point, une cassure définitive viendrait à séparer les peuples! De difficile qu'il est déjà, le travail d'unification du droit privé deviendrait radicalement impossible. Du même coup, un des maîtres piliers, qui ont retenu durant tant de siècles l'édifice de notre civilisation et de notre unité occidentale, céderait et, pareil à ceux des temples antiques, resterait gisant sous les ruines amoncelées par sa chute.

Grâce à Dieu, nous n'en sommes point encore là! Pourtant, le manque de scrupule, avec lequel on viole aujourd'hui des droits privés incontestables non seulement dans la conduite particulière de certains peuples, mais aussi dans des conventions internationales et dans des interventions unilatérales, est de nature à alarmer tous les gardiens qualifiés de notre civilisation. Encore une fois, nous n'en sommes point encore là, et dans la vie juridique des peuples les forces saines semblent enfin se ressaisir, reprendre vigueur et permettre l'espérance. Un symptôme de ce renouveau est précisément à Nos yeux la persistance

et la persévérance de votre Institut, auquel bon nombre d'États et d'organisations ont jusqu'à présent assuré leur appui et, Nous n'en doutons pas, continueront de le lui prêter. Aussi est-ce de tout cœur que Nous vous renouvelons l'expression du confiant intérêt que Nous prenons à ce jubilé, tandis que Nous appelons sur vous, sur vos familles, sur tous ceux qui vous sont chers, l'abondance des grâces et des bénédictions divines.

## Contre l'égoïsme national<sup>1</sup>

(9 septembre 1948)

Agréez, Messieurs, l'expression de Notre bienveillante gratitude pour les sentiments de haute déférence qui vous ont inspiré la pensée de vous grouper, à l'occasion de votre XXXVII<sup>e</sup> Conférence, autour du Chef de l'Église catholique, à qui toutes les nations sont profondément chères et qui n'a pas de plus grand désir au cœur que de les voir, en cordiale union, sincèrement et efficacement travailler chacune au bien de tous. Qu'il Nous soit permis de proclamer devant vous Notre intime conviction d'une particulière sollicitude de la Providence divine à l'égard de votre Institution interparlementaire. Celle-ci qui s'applique à mettre et maintenir en contact et en amicale collaboration les représentants officiels des nations les plus diverses, a pourtant, fait remarquable, survécu à la terrible épreuve de deux guerres mondiales, d'innombrables changements de régimes politiques, et, loin de s'en laisser décourager, elle a repris aussitôt que possible, après chacune de ces crises, qui eussent pu être mortelles, son activité salutaire. Bien plus, l'on serait tenté de dire que chacune de ces crises nationales et internationales n'a fait que souligner l'opportunité de votre Institution et que stimuler encore votre propre zèle. N'en doutez pas: votre louable et victorieuse obstination ne peut manquer d'atteindre, un jour ou l'autre — et Nous le souhaitons prochain — le haut idéal auquel vous visez et vers lequel vous montez énergiquement en dépit des obstacles et des difficultés.

L'objet de vos réunions est toujours du plus puissant intérêt pour la prospérité des peuples et marque avec netteté votre

---

1. Allocution aux délégations de la 37<sup>e</sup> Conférence de l'Union interparlementaire à Castel-Gandolfo.

préoccupation de travailler, dans toute la mesure de votre pouvoir, par-dessus les frontières de territoires et de partis, à réaliser le bien auquel, selon votre programme, vous consacrez tous vos efforts.

Permettez-Nous d'exprimer, au sujet de ce programme et des travaux de votre Conférence, deux considérations si étroitement liées entre elles qu'elles se conditionnent et s'entraînent l'une l'autre.

La force de votre Institution s'appuie sur le fait de l'identité, sous toutes les latitudes et dans tous les climats, de la nature de l'homme. Partout le sens inné du droit se retrouve, invariable et indestructible en soi, mais susceptible d'être altéré par les passions. A vous de travailler ensemble à le maintenir intact, à le faire mûrir et éclore, en dépit de toutes les exigences de l'égoïsme régional ou national; de l'égoïsme, disons-Nous, et non des droits incontestables, des nécessités réelles. Celles-ci, au contraire, le juste et impartial sens du droit doit les reconnaître expressément. Concilier ensemble ces intérêts particuliers, supposés tous également légitimes, est une tâche fort malaisée; elle n'est pas insurmontable. On peut toujours finir par trouver la voie vers un accord entre les parties par quelque compromis supportable et même acceptable. N'y aurait-il donc d'autre ressource que la guerre ou la contrainte de la force brutale pour répondre à ces nécessités particulières? Aussi aurions-Nous eu plaisir à savoir, dans vos rangs, des représentants de toutes les nations. Du contact de vos idées auraient jailli plus spontanément et plus largement les étincelles — non point celles dont la déflagration allume et attise les conflits, — mais les étincelles doucement lumineuses, qui font briller partout la clarté, dans le respect du droit des autres.

Puisse, d'une manière spéciale, votre Institution, comme elle l'a certainement déjà fait, exercer sa bienfaisante influence sur la puissance, si souvent fâcheuse, de la propagande, pour lui faire dire, en chaque occurrence, la vérité, et la vérité intacte, inviolée. Ce serait là un grand progrès sur la route de la paix. Nous les connaissons bien, hélas! les obstacles qui s'opposent à cette idéale véracité. Toujours est-il que l'on peut, que l'on doit y tendre avec effort, pas à pas. En tout cas, il faudrait bien que cesse l'intolérable situation d'une propagande de clocher qui, sans le moindre souci de la vérité, s'abaisse au rôle de servante aveuglément docile des égoïsmes de partis ou de nations.

De ce double point de vue, votre Institut est à même de prêter un concours éminemment précieux à la cause de la paix, grâce à la mise en commun de toutes les possibilités internationales, qui, chez vous, s'unissent à la rectitude de la pensée juridique et au bon vouloir, grâce à une compréhension réciproque, loyale et bienveillante, grâce à l'étude amicale des controverses dans l'intention de découvrir les points d'accord qui permettraient de terminer les différends, grâce, enfin, à l'établissement de relations mutuelles qui, même dans l'opposition des idées, établissent cependant une atmosphère de sympathie entre adversaires, sympathie de caractère plus personnel, peut-être, qu'objectif, mais qui, néanmoins, facilite grandement la sérénité des échanges de vues et des discussions, en créant ce que l'on a appelé « le préjugé favorable » tout au moins à l'égard de la sincérité, de la droiture des intentions et de la bonne volonté.

# Les finances publiques<sup>1</sup>

(2 octobre 1948)

En Nous procurant le plaisir de recevoir l'hommage délicat de votre déférence, vous Nous offrez aussi, Messieurs, l'occasion de vous exprimer le vif intérêt que Nous portons à l'œuvre de votre Institut, œuvre austère assurément, dont bien peu savent l'importance et les difficultés.

Les questions de finances publiques ont toujours été l'objet d'une attention toute spéciale de la part non seulement des intellectuels et des techniciens, mais, pour ainsi dire, de tous. La raison en est que chacun apprécie leur état de prospérité ou de crise, surtout du point de vue de son intérêt personnel. Or, les événements et les conditions de ces derniers temps ont donné à toutes ces questions un degré d'acuité tel que, en maints pays, elles occupent le centre des luttes politiques et sont souvent devenues le point névralgique des discussions les plus passionnées, non sans péril d'ailleurs pour l'équilibre de la structure interne de l'État.

Beaucoup de gens, en effet, — trop de gens — guidés par l'intérêt, par l'esprit de parti ou encore par des considérations plus de sentiment que de raison, abordent et traitent, économistes et politiques improvisés, les questions financières et fiscales, avec d'autant plus d'ardeur et de fougue, avec d'autant plus d'assurance et de désinvolture aussi, que plus grande est leur incompétence. Parfois ils ne semblent même pas soupçonner la nécessité, pour les résoudre, d'études attentives, d'enquêtes et d'observations multipliées, d'expériences comparées.

Les besoins financiers de chacune des nations, grandes ou petites, se sont formidablement accrus. La faute n'en est pas aux seules complications ou tensions internationales; elle est aussi, et plus encore peut-être, à l'extension démesurée de l'activité de l'État, activité qui, dictée trop souvent par des idéologies fausses ou malsaines, fait de la politique financière, et tout particulièrement de la politique fiscale, un instrument au service de préoccupations d'un ordre tout à fait différent. Qui s'étonnera, après cela, du danger où se trouvent la science et l'art des finances publiques de descendre, faute de principes fondamentaux clairs, simples, solides, au rôle d'une technique et d'une

---

1. Allocution aux membres du Congrès de l'Institut international des finances publiques.

manipulation purement formelles. C'est malheureusement ce qui se constate aujourd'hui en plusieurs domaines de la vie publique: un échafaudage habile et hardi de systèmes et de procédés, mais sans ressort intérieur, sans vie, sans âme.

Pareil état de choses influe plus fâcheusement encore sur la mentalité des individus. L'individu en vient à avoir de moins en moins l'intelligence des affaires financières de l'État; même dans la plus sage politique il soupçonne toujours quelque menée mystérieuse, quelque arrière-pensée malveillante, dont il doit prudemment se défier et se garder. Voyez-vous: c'est là qu'il faut, en définitive, chercher la cause profonde de la déchéance de la conscience morale du peuple — du peuple à tous les échelons, — en matière de bien public, en matière fiscale principalement. Comment l'Église pourrait-elle contempler, indifférente, cette crise qui, en réalité, est une crise de conscience? Voilà pourquoi, s'adressant à ceux qui ont quelque part de responsabilité dans le traitement des questions de finances publiques, elle les adjure: au nom de la conscience humaine, ne ruinez pas la morale par en haut. Abstenez-vous de ces mesures qui, en dépit de leur virtuosité technique, heurtent et blessent dans le peuple le sens du juste et de l'injuste, ou qui relèguent à l'arrière-plan sa force vitale, sa légitime ambition de recueillir le fruit de son propre travail, son souci de la sécurité familiale, toutes considérations qui méritent d'occuper dans l'esprit du législateur la première place, non la dernière.

Le système financier de l'État doit viser à réorganiser la situation économique de manière à assurer au peuple les conditions matérielles de vie indispensables à poursuivre la fin suprême assignée par le Créateur: le développement de sa vie intellectuelle, spirituelle et religieuse.

Quant à vous, votre haute compétence vous appelle à défendre la politique financière contre les manœuvres des ambitieux et des démagogues. Dévoués avec le plus magnifique désintéressement, ardents à chercher non la faveur populaire, mais le vrai bien du peuple, vous recueillez, du moins, le suffrage d'une élite qui sait vous comprendre; vous avez pour vous le témoignage de votre conscience et Dieu, n'en doutez pas, Dieu, à qui tout est présent, ne laissera pas sans récompense ce que vous aurez fait pour le service des hommes vos frères et pour la restauration du monde. De tout cœur, Nous le prions de vous donner la lumière et la force dont vous avez besoin, de féconder votre œuvre pour le bien et la paix de la société humaine.

16. **L'Action catholique** (Pie XII). — Les principes sociaux de l'Église; Consignes de vie; La J. O. C.; C'est l'heure de l'action. — 15 sous.

TROISIÈME SÉRIE

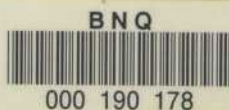
17. **Le problème de la paix** (Pie XII). — Les conditions d'une entente internationale; Lettre au président Truman; Encyclique *Optatissima Pax*; Les deux esprits qui se disputent le monde: radio-message de Noël 1947. — 15 sous.
18. **La très sainte Vierge Marie** (Pie XII). — Congrégations mariales; A Jésus par Marie; Congrès national marial; Notre-Dame de Fatima; Le Cœur immaculé de Marie. — 15 sous.
19. **Les devoirs de l'heure** (Pie XII). — Levez-vous, Romains!; Veillez et priez!; Intercession de Marie pour la paix (Encyclique *Auspicia quaedam*); Consigne pour le salut du monde. — 10 sous.
20. **Les Professions** (Pie XII). — Aux aviateurs; aux ophtalmologistes; aux artisans; aux apiculteurs; aux employés de tramways; aux cheminots; aux chirurgiens. — 10 sous.
21. **Vues sur le monde** (Pie XII). — Entrevue sur la situation du monde; La question d'Israël; L'Europe dévastée; La situation au Japon; La situation en Pologne; En Allemagne: Problèmes actuels, Le passé et l'avenir. — 25 sous.
22. **Jeunesse d'Action catholique** (Pie XII). — Jeunesse croyante, pure, active; Principes, courage, vie chrétienne; Le militant chrétien d'aujourd'hui; « Vous êtes la lumière du monde »; Une triple victoire. — 15 sous.
23. **De la philosophie aux finances** (Pie XII). — Rôle de la philosophie; Principes chrétiens dans l'économie nationale; Fondements du droit privé; Contre l'égoïsme national; Les finances publiques. — 10 sous.

Ces fascicules paraissent à intervalles irréguliers. On s'abonne à une série (\$1.00) pour les recevoir à mesure qu'ils paraissent. On peut aussi se procurer les numéros déjà parus. La quatrième série commencera en janvier 1949.

---

**ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE**  
1961, RUE RACHEL EST — MONTRÉAL

*La quatrième série des*



# ACTES PONTIFICAUX

commencera en janvier 1949

C'est la seule collection qui publie exclusivement  
les discours et les écrits des Papes.

Abonnement: \$1.00

Vous recevrez durant l'année le texte intégral  
et fidèle des allocutions et documents de  
Sa Sainteté Pie XII

## *Nouveautés*

### **Gymnastique des athlètes spirituels**

par le P. Joseph-P. Archambault, S. J.

64 pages — 25 sous, 30 sous franco

### **LA PAIX**

Semaine sociale des Trois-Rivières, 1948

250 pages, grand format,  
— \$2.00, \$2.15 franco —



**ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE**

1961, rue Rachel Est, Montréal - 34



IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

